

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension de Notre-Seigneur, le 3 novembre 2014.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de L'Ascension de Notre-Seigneur, tenue lundi le 3 novembre 2014 à dix neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil du Centre-Communautaire, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;
M^{me} Nathalie Larouche, conseillère au district no 3;
M^{me} Lise Blackburn, conseillère au district no 4;
M^{me} Nellie Fleury conseiller au district no 5;
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette séance :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Mot de bienvenue et prière;
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Approbation des minutes de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 et de la séance spéciale du 22 octobre 2014 ;
- 4.0 Approbation des comptes pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2014;
- 5.0 Lecture de la correspondance;
- 6.0 Rapport des comités;
- 7.0 Avis de motion Règlement n° 2014-413 ayant pour objet de transformer l'Église en centre de Loisirs Multifonctionnel;
- 8.0 Acceptation de la dérogation mineure de Mme Lise Harvey en regard de la propriété située au 514 Rang 5 Ouest, chemin n° 5;
- 9.0 Acceptation de la dérogation mineure de M Gervais Charron en regard de la propriété située au 3046 Rang 7 Est, chemin n° 30;
- 10.0 Affectation du surplus accumulé non affecté au surplus accumulé affecté – Réaménagement du parc pour enfants;
- 11.0 Appui à la candidature de ville d'Alma pour l'obtention de la 52^{ième} finale des Jeux du Québec à l'hiver 2017;
- 12.0 Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2015;
- 13.0 Renouvellement des services juridiques Gaudreault, Saucier, Simard ;
- 14.0 Office municipal d'habitation – Supplément au loyer Résidence le Villageois;
- 15.0 Office municipal d'habitation – Approbation révisé du budget 2014;
- 16.0 Autorisation des dépenses du Lac-à-l'Épaule;
- 17.0 Nomination du maire suppléant à la MRC de Lac- St-Jean-Est pour la période de novembre 2014 à octobre 2015;

- 18.0 Annulation résolution R. 2014-163 vente de terrain à M. Gilles Kérouac et François Kérouac
- 19.0 Octroi des subventions à divers organismes;
- 20.0 Rapport mensuel du maire;
- 21.0 Affaires Nouvelles :
 - 21.01
 - 21.02
 - 21.03
- 22.0 Période de questions des citoyens;
- 23.0 Levée de la séance ordinaire.

Mot de
bienvenue et
prière

MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, récite la prière d'usage et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance ordinaire.

Lecture et
adoption de
l'ordre du jour

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

R. 2014-201

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Il est également convenu de laisser ouvert l'item "Affaires nouvelles".

Adoptée

Approbaton
des minutes de
la séance
ordinaire du 6
octobre 2014 et
séance spéciale
du 22 octobre
2014

APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2014 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 22 OCTOBRE 2014

R. 2014-202

APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2014 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 22 OCTOBRE 2014

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

Que les minutes de la séance ordinaire du 6 octobre 2014 et de la séance spéciale du 22 octobre 2014, soient adoptées telles que rédigées par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée

Approbation
des comptes
pour la période
du 1^{er} au 31
octobre 2014

APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2014

R. 2014-203

APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2014

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 1er au 31 octobre 2014 au montant de 172 625.68 \$.

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 1er au 31 octobre 2014 au montant de 99 508.12 \$.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à payer lesdits comptes à payer au montant de 172 625.68 \$.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution numéro R. 2014-203.

Signé, ce 3 novembre 2014.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Lecture de la
correspondance

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- 1.0 Reçu le 16 octobre 2014 de M. Jean François Bellemarre, directeur général des infrastructures au MAMOT, une correspondance concernant notre demande de reporter l'échéancier de réalisation du projet d'aménagement du Centre internet, soit le 31 décembre 2014.
- 2.0 Reçu le 16 octobre 2014 de Mme NHA-THI-HA, agente au programme patrimoine canadien, un accusé de réception de notre demande de financement adressée au programme, Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, pour notre projet de L'Ascension en Fête.

- 3.0 Reçu le 17 octobre 2014 de M. François Blais, député de Charlesbourg et Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, une correspondance nous informant de l'ouverture de la période de mise en candidature pour les prix hommage bénévolat Québec 2015. Ces prix visent à souligner l'engagement bénévole exceptionnel d'hommes et de femmes de toutes les régions du Québec.
- 4.0 Reçu le 21 octobre 2014 de Mme NHA-THI-HA, agente au programme patrimoine canadien, un accusé de réception du rapport final dans le cadre du programme, Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, pour notre projet de L'Ascension en Fête.
- 5.0 Reçu le 24 octobre 2014 de Mme Sophie Gagnon, coordonnatrice pour le Conseil d'administration d'En Forme-O-Lac, le rapport d'activité de notre organisation pour 2013/2014.
- 6.0 Reçu le 23 octobre 2014 de Mme Marie Josée Poulin, directrice du vieillissement actif, Développement des politiques et des programmes, un accusé de réception nous informant que notre projet "Aménagement d'un parc Urbain Intergénérationnel" n'a pas été retenu pour l'obtention d'une aide financière.

Rapport des comités

RAPPORT DES COMITÉS

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

Une (1) résolution est adoptée à cet item

R. 2014-204

MOTION DE FÉLICITATIONS À LA COMMISSION CENTRALE DES LOISIRS, SES BÉNÉVOLES, LE SERVICE DES INCENDIES DE LA MUNICIPALITÉ, LE COMITÉ DE FABRIQUE AINSI QUE LA MAISON DES JEUNES

Madame la conseillère Nathalie Larouche propose, appuyée par Monsieur le conseiller Louis Harvey, de voter une motion de félicitations au Comité des loisirs, à ses bénévoles, aux pompiers de la Caserne 34, le comité de la Fabrique et à la Maison des jeunes pour leurs participations actives à la fête de l'Halloween à laquelle plus ou moins mille (1000) visiteurs n'ont pas raté la chance de visiter les parcours improvisés à l'intérieur de l'aréna municipal.

Acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil

Avis de motion
Règlement n°
2014-413 ayant
pour objet de
transformer
l'Église en
centre de
Loisirs
Multifonction-
nel

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT N° 2014-413 AYANT POUR OBJET DE TRANSFORMER L'ÉGLISE EN CENTRE DE LOISIRS MULTIFONCTIONNEL

Madame la conseillère Nathalie Larouche présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation le Règlement n°2014-413 ayant pour objet de transformer l'Église en centre de loisirs multifonctionnel.

À la séance prévue pour adoption, il ne sera pas nécessaire d'effectuer une lecture dudit règlement étant donné la demande de dispense de lecture produite par Madame Larouche.

Acceptation de la dérogation mineure de Mme Lise Harvey en regard de la propriété située au 514 Rang 5 Ouest, chemin n° 5

ACCEPTATION DE LA DÉROGATION MINEURE DE MME LISE HARVEY EN REGARD DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 514 RANG 5 OUEST, CHEMIN N° 5

R. 2014-205

ACCEPTATION DE LA DÉROGATION MINEURE DE MME LISE HARVEY EN REGARD DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 514 RANG 5 OUEST, CHEMIN N° 5

- CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure, datée du 4 septembre 2014, a été déposée par Me Michel Lapointe pour Madame Lise Harvey;
- CONSIDÉRANT qu'un plan de localisation a été déposé et préparé par Monsieur Samuel Guay arpenteur -géomètre en date du 18 juillet 2014;
- CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure est à l'effet de permettre le maintien d'une remise en cour avant sur un emplacement riverain à au moins 0.20 m de la ligne de recule avant;
- CONSIDÉRANT que le règlement de zonage 2005-304 prévoit à l'article 5.8.1 que le garage soit à une distance de 5 m de la ligne de recul avant;
- CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal accepte la dérogation mineure afin de permettre le maintien d'une remise en cour avant à au moins 0.20 m de la ligne de recule avant plutôt que 5 m tel que prescrit par le règlement de zonage N°2005-304.

Adoptée

Acceptation de la dérogation mineure de M Gervais Charron en regard de la propriété située au 3046 Rang 7 Est, chemin n° 30

ACCEPTATION DE LA DÉROGATION MINEURE DE M GERVAIS CHARRON EN REGARD DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 3046 RANG 7 EST, CHEMIN N° 30

R. 2014-206

ACCEPTATION DE LA DÉROGATION MINEURE DE M GERVAIS CHARRON EN REGARD DE LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 3046 RANG 7 EST, CHEMIN N° 30

- CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure, datée du 24 juillet 2014, a été déposée par Monsieur Gervais Charron;
- CONSIDÉRANT qu'un plan de localisation a été déposé et préparé par Monsieur Pierre Girard arpenteur -géomètre en date du 17 juillet 2014;
- CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure est à l'effet d'agrandir la résidence unifamiliale en cour latérale sur un emplacement riverain à au moins 3.12 m de la ligne de recule latérale;

Adoption du
calendrier des
séances
ordinaires du
Conseil pour
l'année 2015

**ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL
POUR L'ANNÉE 2015**

R. 2014-209

**ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL
POUR L'ANNÉE 2015**

ATTENDU que l'article 148 du Code municipal prévoit que le Conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

POUR CE MOTIF :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2015, qui se tiendront généralement le premier lundi de chaque mois et qui débiteront à 19H30, à la salle communautaire :

12 janvier	6 juillet
2 février	8 septembre (mardi)
2 mars	5 octobre
6 avril	2 novembre
4 mai	7 décembre
1 juin	

Adoptée

Renouvelle-
ment des
services
juridiques
Gaudreault,
Saucier,
Simard

**RENOUVELLEMENT DES SERVICES JURIDIQUES GAUDREULT,
SAUCIER, SIMARD**

R. 2014-210

**RENOUVELLEMENT DES SERVICES JURIDIQUES GAUDREULT,
SAUCIER, SIMARD**

ATTENDU que les avocats Gaudreault, Saucier, Simard ont soumis une proposition pour les services juridiques à tarif mensuel de 200 \$;

ATTENDU qu'au besoin, la municipalité doit pouvoir compter sur les services de conseillers juridiques;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'accepter la proposition mentionnée dans le préambule de la présente résolution.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2014-210.

Signé, ce 3 novembre 2014.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Office
municipal
d'habitation –
Supplément au
loyer
Résidence le
Villageois

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – SUPPLÉMENT AU LOYER RÉSIDENCE LE VILLAGEOIS

R. 2014-211

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – SUPPLÉMENT AU LOYER RÉSIDENCE LE VILLAGEOIS

ATTENDU le programme de supplément au loyer dans le cadre du Programme Accès-Logis de la Société d'habitation du Québec;

ATTENDU que la Société d'habitation du Québec et la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur ont conclu une entente en vue de verser une subvention visant à réduire l'écart entre le loyer reconnu pour un logement désigné et la partie du loyer assumer par le ménage occupant ce logement;

ATTENDU qu'aux termes de cette entente, la S.H.Q. et la Municipalité-de L'Ascension-de-Notre-Seigneur ont confié à l'Office municipal d'habitation la gestion du programme de supplément au loyer dans le cadre du Programme Accès-Logis;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

1. Que la présente entente est d'une durée de cinq (5) ans renouvelable et que la participation financière de la municipalité est de l'ordre de 10 % du montant payé à l'organisme, soit la Résidence Le Villageois par l'Office municipale d'habitation-de-Notre-Seigneur.
2. Que la présente entente couvre la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2016.
3. Que le supplément à payer couvre la période de mai à décembre 2014, soit un montant de 905.90 \$.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2014-211.

Signé, ce 3 novembre 2014

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Office
municipal
d'habitation –
Approbation
révisé du
budget 2014

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – APPROBATION RÉVISÉ DU BUDGET 2014

R. 2014-212

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – APPROBATION RÉVISÉ DU BUDGET 2014

Madame la conseillère Lise Blackburn propose, appuyée par Monsieur le conseiller Jean Tremblay, d'accepter les prévisions budgétaires révisées pour l'exercice financier 2014, adoptée par le Conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation de L'Ascension de N-S lors d'une assemblée régulière. La contribution de la Municipalité soit 10% sera de 6 537 \$ pour l'exercice financier 2014.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil.

Autorisation
des dépenses
du Lac-à-
l'Épaule

AUTORISATION DES DÉPENSES DU LAC-À-L'ÉPAULE

R. 2014-213

AUTORISATION DES DÉPENSES DU LAC-À-L'ÉPAULE

ATTENDU que les élus municipaux désirent tenir un Lac à l'épaule pour faire le point sur différents dossiers;

ATTENDU les dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'autoriser chacun des élus municipaux à participer à l'exercice mentionné dans le préambule de la présente résolution.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2014-213.

Signé, ce 3 novembre 2014.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Nomination du
maire suppléant
à la MRC de
Lac- St-Jean-
Est pour la
période de
novembre 2014
à octobre 2015

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT À LA MRC DE LAC- ST-JEAN-EST POUR LA PÉRIODE DE NOVEMBRE 2014 À OCTOBRE 2015

R. 2014-214

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT À LA MRC DE LAC- ST-JEAN-EST POUR LA PÉRIODE DE NOVEMBRE 2014 À OCTOBRE 2015

ATTENDU qu'annuellement, il y a lieu de désigner par résolution le membre du conseil qui sera maire suppléant pour la période de novembre 2014 à octobre 2015;

POUR CE MOTIF :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que M. Jean Tremblay, conseiller district n° 1 soit nommé à titre de maire suppléant pour la période de novembre 2014 à octobre 2015 à la MRC de Lac St-Jean-Est.

Adoptée

Annulation
résolution
R. 2014-163
vente de terrain
à M. Gilles
Kérouac et
François
Kérouac

ANNULATION RÉOLUTION R. 2014-163 VENTE DE TERRAIN À M. GILLES KÉROUAC ET FRANÇOIS KÉROUAC

R. 2014-215

ANNULATION RÉOLUTION R. 2014-163 VENTE DE TERRAIN À M. GILLES KÉROUAC ET FRANÇOIS KÉROUAC

Madame la conseillère Nellie Fleury propose, appuyée par Madame la conseillère Lise Blackburn, d'annuler la résolution R. 2014-163.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil.

Octroi des subventions à divers organismes

OCTROI DES SUBVENTIONS À DIVERS ORGANISMES

R. 2014-216

OCTROI DES SUBVENTIONS À DIVERS ORGANISMES

ATTENDU que la municipalité a reçu quelques demandes d'aide financière au cours du dernier mois;

ATTENDU que les élus municipaux jugent à propos de donner suite à quelques-unes d'entre-elles;

ATTENDU les dispositions de l'article 8 du Code Municipal;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

De verser des subventions aux organismes suivants:

Opération Nez Rouge :	50 \$
Protecteur du Nord	1 000 \$

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées dans la résolution numéro R. 2014-216.

Signé, ce 3 novembre 2014.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Rapport mensuel du maire

RAPPORT MENSUEL DU MAIRE

Monsieur le maire fournit de l'information à l'assistance sur différents dossiers.

Affaires nouvelles

AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est discuté à cet item.

Période de questions

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

Levée de la
séance
ordinaire

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

R. 2014-217

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

De lever la présente séance ordinaire à 20h30.

Adoptée

LOUIS OUELLET, maire

NORMAND DESGAGNÉ,
Directeur général et secrétaire-trésorier